



GEMCA : Papers in progress

2013
Tome 2 - numéro 1

http://gemca.fltr.ucl.ac.be/docs/pp/GEMCA_PP_2_2013_1.pdf

Varia

Traduction et ambiguïté du langage dans le discours politique à l'époque de la première modernité : enjeux idéologiques¹

Grégory EMS (FNRS, Université catholique de Louvain)
et Nathalie HANCISSE (FNRS, Université catholique de Louvain)

Le présent texte est le résultat d'un travail visant à croiser les recherches de Nathalie Hancisse et de Grégory Ems. Bien que nous soyons tous deux directement concernés par la problématique de la traduction, cette collaboration n'allait pas de soi, dans la mesure où nos sujets de recherche ne sont pas issus des mêmes cadres temporels et géographiques. Mais c'est justement au carrefour de nos recherches et de nos angles d'approches, différents mais complémentaires, que nous avons trouvé la matière pour enrichir nos réflexions respectives.

Nathalie Hancisse travaille sur la littérature polémique autour de la reine d'Écosse, Marie Stuart. Elle s'intéresse plus particulièrement à la manière dont les textes originaux et les traductions qui en sont faites dressent le portrait de cette personnalité très controversée, tantôt aimée, tantôt détestée. L'une de ses pistes de recherche envisage les altérations et transformations opérées entre différents états d'un même texte (diverses langues sont ici envisagées : anglais, français, latin et allemand ; ainsi que divers lieux de production qui sont autant de milieux d'élaboration intellectuelle différents) en tant que vecteurs et marques d'une idéologie politique.

Quant à Grégory Ems, il a réalisé une thèse qui portait sur un corpus singulier d'emblèmes, qu'il a traduits et expliqués : il s'agit

¹ Ce texte a été présenté dans une version abrégée à la *Journée d'études « Traduction et médiation culturelle »*, dans le cadre du séminaire doctoral organisé par l'École Doctorale du F.R.S.-FNRS (modules « Langues et Lettres » et « Traductologie »), le 25 avril 2013, à Louvain-la-Neuve (Belgique).

de compositions réalisées tout au long du XVII^e siècle (1630-1685) par les deux classes terminales du collège jésuite de Bruxelles et exposées publiquement en rue². Il s'est plus particulièrement intéressé à la période de la régence de Léopold-Guillaume (1647-1656), prince habsbourgeois et grand ami et promoteur des jésuites, dont les expositions emblématiques font l'éloge et suivent la fortune (heureuse au départ, puis moins dès lors que sa situation va se gâter, si bien que la figure du personnage disparaît rapidement de l'éloge qui en est fait dans les emblèmes)³.

Nos deux champs de recherche illustrent différemment les difficultés que pose la traduction. Celle-ci ne consiste pas en un rendu parfait et, en traduisant, l'auteur recrée, intentionnellement ou non, mais irrémédiablement pour ainsi dire, un nouveau texte. Ce qui réhabilite la traduction comme champ de recherche à part entière de la littérature, mais ce qui pose aussi question quant au statut des traductions.

Nous avons décidé de structurer cette communication en deux parties : dans un premier temps, à travers le corpus emblématique étudié par Grégory, nous expliciterons les difficultés auxquelles le traducteur est confronté [dans le cas d'un traducteur qui, dans son projet scientifique, cherche à être fidèle à « l'idéologie » de l'original et vise donc à ne rien soustraire ni ajouter par rapport au texte-source] ; dans un second temps, nous examinerons comment les traducteurs de l'époque ont « altéré » les textes en les traduisant pour transmettre ou modifier une idéologie.

² Grégory EMS, *Imago Principis. La représentation du pouvoir dans les affichages du collège jésuite bruxellois sous la régence de Léopold-Guillaume de Habsbourg (1647-1656)*, thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Langues et lettres, sous la direction des professeurs Agnès Guiderdoni et Lambert Isebaert, Université catholique de Louvain, février 2012 (thèse en cours de révision). Pour plus de renseignements sur le corpus, consulter Karel PORTEMAN, *Emblematic Exhibitions (affixiones) at the Brussels Jesuit College (1630-1685). A Study of the Commemorative Manuscripts (Royal Library, Brussels)*, with contributions by E. COCKX-INDESTEGE, D. SACRÉ, M. DE SCHEPPER, Turnhout, Brepols, 1996.

³ Sur Léopold-Guillaume, voir essentiellement Jozef MERTENS en Franz AUMAN (éd.), *Krijg en Kunst. Leopold Willem (1614-1662), Habsburger, Landvoogd en Kunstverzamelaar*, mit niederländischen und deutschen Beiträgen, Alden Biesen, Landcommanderij Alden Biesen, 2003 ; Renate SCHREIBER, « *Ein galerie nach meinem humor* ». *Erzherzog Leopold Wilhelm*, Vienne, Kunsthistorisches Museum Wien, « *Schriften des Kunsthistorischen Museums* », 2004.

Emblématique, ambiguïtés et jeu de mots : le défi de la traduction.

Une consultation du corpus emblématique des élèves jésuites de Bruxelles fait rapidement apparaître que l'ambiguïté et le jeu de mots y occupent une place et un rôle importants. Deux questions se posent alors : Quelle place pour le jeu de mots ? Comment le traduire d'une langue à l'autre ?

Partons d'un exemple concret : un emblème signé en 1647 par un élève de la classe de rhétorique⁴. L'emblème comprend quatre parties essentielles qui participent au sens de l'ensemble : un titre, une image peinte, une épigraphe et un poème. Le titre, qui signifie « la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse » (*Timor Domini initium sapientiae*⁵), indique le sujet que la classe a été chargée d'emblématiser : le *Timor Domini*, la Crainte du Seigneur⁶. Le choix de cette thématique n'est pas anodin : le *Timor Domini* est un sujet qu'affectionnaient tout particulièrement les jésuites, mais c'est aussi la devise de Léopold-Guillaume, le nouveau gouverneur des Pays-Bas espagnols arrivé en avril 1647 quelques mois avant l'exposition qui avait lieu en juillet⁷. Tout en n'étant jamais mentionné dans la série des rhétoriciens, Léopold-Guillaume y est omniprésent.

La *pictura* représente une classe. À l'arrière-plan, on distingue la foule des élèves, tandis que l'avant-plan fait voir une double scène : au centre, un élève s'approche de la chaire du professeur (à droite), lequel apprend à un jeune enfant à écrire. Même si on entrevoit déjà l'association de l'idée de sagesse avec la scène scolaire, la confrontation entre le titre et l'image n'est pas très claire et c'est le poème qui vient l'explicitier. En voici la traduction : « Avant que ta main, mon enfant, ne rende stable son tracé, / Tu traces souvent la lettre d'une main tremblante. / Crois-moi : craindre Dieu est la première sagesse. / Quelle ignorance, si tu ne réveres pas ton Seigneur⁸. » Autre-

⁴ L'emblème est conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles : KBR, ms. 20.306, fol. 8r.

⁵ Notez l'inspiration biblique : Psaumes, 111, 10 (*Initium sapientiae timor Domini / intellectus bonus omnibus facientibus eum : / laudatio eius manet in saeculum saeculi*) et *Ecclésiastique*, 1, 16 (*Initium sapientiae timor Domini*).

⁶ Voir Karel PORTEMAN, *Emblematic Exhibitions (affixiones)*..., 1996, p. 106-107.

⁷ Voir *ibid.*, p. 104-105.

⁸ KBR, ms. 20.306, fol. 8r : *Ante puer stabilem quam firmet dextera c<ursum>, / Saepe tibi trepida est littera ducta manu. / Crede mihi : timuisse Deum sapientia prima. / Quam rudis es Dominum ni uerere tu<um>*. Le rognage étroit du manuscrit explique que nous ayons dû reconstituer le texte latin (*cursum* et *tuum*).

ment dit, la Crainte du Seigneur est comme l'apprentissage de l'écriture : tous deux précèdent la sagesse.

L'emblème repose tout entier sur un jeu de mots, formulé dans l'épigraphe (*trepidando docemur*: « C'est en tremblant que nous apprenons »). Le verbe lié à *timor* en latin est *timere* qui signifie littéralement « craindre » et qui a plusieurs synonymes : *tremere*, *trepidare*, qui signifient à la base « s'agiter, trembler », et par métonymie « trembler par crainte » et donc « craindre⁹ ». Phrase ambiguë parce qu'elliptique et synthétique, l'épigraphe fait le lien entre tremblement et crainte.

Ce jeu de mots fondamental est mis en scène et même en valeur sur l'image, sur laquelle l'élève qui apprend à écrire occupe une place marginale (excentrée à une extrémité de la *pictura*), tandis que la scène au centre montre un collégien qui s'approche révérencieusement de son maître (en ôtant son couvre-chef) : cette scène permet à l'image de fonctionner en parfaite complémentarité avec le texte, puisqu'elle introduit dans l'image l'idée de crainte et garantit la réussite de l'interaction texte-image.

À travers un tel emblème, Léopold-Guillaume est célébré pour une valeur qui lui est chère (le *Timor Domini*), qui révèle sa sagesse et dès lors inspire la confiance à son égard, comme le révèle le sous-titre de la série (*In Timore Domini Fiducia Serenissimo Leopoldo Archiduci*), qui est volontairement ambigu : soit on lit « dans la crainte du Seigneur, le Sérénissime Archiduc Léopold puise sa confiance (s.e. : dans tout ce qu'il entreprend, il est confiant parce qu'il respecte Dieu) » (datif comme marqueur de possession), soit on comprend « dans la crainte du Seigneur, <se trouve> la confiance à l'égard du Sérénissime Archiduc Léopold » (datif d'avantage). Dans un cas, on célèbre la profonde piété de Léopold-Guillaume dont la confiance en soi repose sur la crainte de Dieu ; dans l'autre, on adresse au gouverneur un aveu de confiance en raison de sa dévotion religieuse. N'insistons pas et relevons seulement combien les ambiguïtés sont essentielles dans l'économie des séries pour véhiculer plusieurs messages complémentaires, et combien les jeux de mots sont essentiels dans le processus emblématique.

⁹ Voir les traductions dans Félix GAFFIOT, *Le grand Gaffiot. Dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. rev. et augm. sous la dir. de Pierre FLOBERT, Paris, Hachette, 2000 (aux différents mots) ; et Alfred ERNOUT et Antoine MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, 4^e éd., 3^e tirage / augm. d'add. et de corrections nouv. par Jacques André, Paris, Klincksieck, 1979, p. 700 (*s.v. tremo*) et p. 691-692 (*s.v. timeo*).

L'ambiguïté ne pose en général aucun problème de traduction. Il n'y a aucune difficulté à traduire l'épigraphe *vivit in armis* (« il vit dans son armure »), qui permet dans un recueil emblématique de 1650 de rapprocher le homard représenté sur la *pictura* et Léopold-Guillaume dont le titre nous dit qu'il est « infatigable dans son armure » (*Ser(enissi)mo Leopoldo, in armis indefesso*)¹⁰.

Mais l'ambiguïté devient problématique pour le traducteur lorsqu'elle se couple d'un jeu de mots, comme c'est souvent le cas dans le corpus des emblèmes estudiantins bruxellois. De l'avis des spécialistes, le jeu de mots est intraduisible. Dans une étude récente, consacrée à la traduction des jeux de mots, Jacqueline Henry écrit que « l'intraduisibilité commence exactement là où la forme devient un élément signifiant »¹¹. Un tel constat avait déjà été posé au XVII^e siècle. Le jésuite Baltasar Gracián (1601-1658) écrit ainsi dès 1648 dans son *Agudeza y Arte de Ingenio* : « les traits par équivoque ont pour défaut de ne pouvoir passer à une autre langue ; en effet, comme tout leur artifice consiste en un mot à deux sens, en une autre langue il est différent et ne possède pas cet avantage¹² ». Les jeux de mots sont donc toujours aussi difficiles à rendre, mais l'enjeu est plus important lorsqu'ils sont au centre de la structure sémantique.

Il existe plusieurs cas de figure dans notre corpus. Au mieux, le jeu de mots latin est fonctionnel en français ou s'y laisse comprendre. C'est le cas d'un emblème faisant partie de l'exposition de 1651 qui célèbre la victoire de Léopold-Guillaume à un concours de tir organisé par une gilde d'arbalétriers ; d'où la récurrence du motif

¹⁰ Emblème conservé à la bibliothèque nationale d'Autriche, à Vienne : ÖNB, Ms. 10.119, fol. 14r. Sur cet emblème, voir : Karel PORTEMAN, *Emblematic Exhibitions (affixiones)...*, op. cit., p. 113 ; Franz AUMANN, « 'Flandria liberata'. Een merkwaardige kunstprent in 1653 door de stad Gent opgedragen aan landvoogd Leopold Willem van Oostenrijk », dans Jozef MERTENS (ed.), *Miscellanea Baliviae de Juncis II. Verzamelde opstellen over Alden Biesen*, Bilzen, « Bijdragen tot de geschiedenis van de Duitse Orde in de balije Biesen, deel 6 », 2000, p. 265-305, à la page 302 ; Renate SCHREIBER, « *Ein galeria nach meinem humor* », op. cit., 2004, p. 150. Sur le dîner emblématique de 1650, voir Karel PORTEMAN, *Emblematic Exhibitions (affixiones)...*, op. cit., p. 112-113 et Renate SCHREIBER, « *Ein galeria nach meinem humor* », op. cit., p. 149-151.

¹¹ Jacqueline HENRY, *La traduction des jeux de mots*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003 (réimp. 2008), p. 97.

¹² Baltasar GRACIÁN, *La Pointe ou l'art du génie*, traduction intégrale par Michèle GENDREAU-MASSALOUX et Pierre LAURENS, préface de Marc FUMAROLI, Lausanne / Paris, L'Âge d'homme, 1983, p. 241.

de l'arbalète sur les images¹³. Dans cet emblème, dont la *pictura* montre un *putto*, une arbalète posée sur l'épaule, l'élève utilise le mot latin *crux* (qui signifie « la croix ») pour désigner l'arbalète (cruciforme). Cela lui permet de jouer sur le mot *crux*, qui est dans l'Antiquité un instrument de torture — d'où les sens secondaires de malheur, fléau¹⁴ — et est depuis le Christianisme le symbole de la Passion du Christ. D'où l'expression « porter sa croix », c'est-à-dire « porter son fardeau, supporter le mal », qui permet à l'élève la formulation d'un paradoxe : « Et bien que l'arc [=l'arbalète] soit une croix [de forme], il n'a rien d'une croix [=d'un fardeau] » (poème, v. 2 : *Et quamuis crux est, nil crucis arcus habet*). Le *putto* qui supporte sa croix (son arbalète) figure Léopold-Guillaume, qui « considère comme légère l'adversité qu'il supporte pour la patrie » (titre : *Ser(enissi)mo Leopoldo, aduersa pro patria leuia aestimanti*¹⁵).

Toutefois, dans la majorité des cas, les jeux de mots ne fonctionnent plus en français. Restons en 1651, où la victoire anodine de Léopold-Guillaume au tir fut envisagée comme un présage, sinon comme les prémices, de sa future victoire dans le conflit armé qui l'opposait à la France¹⁶. Or, si les Habsbourg étaient réputés pour leur politique intransigeante à l'égard de l'hérésie (une position présentée comme un signe de fermeté dans leur foi), la France était plus tolérante et conciliante à l'égard des confessions réformées (ce qui était vu à l'époque comme une foi plus lâche et une forme d'inconséquence).

En latin, « la foi » se dit *fides*, un mot que l'on peut confondre avec un homonyme signifiant « la corde »¹⁷. Une coïncidence qui permet un jeu de mots facile, comme l'atteste un emblème selon lequel « toute sa force vient de sa *fides* » (épigraphe : *vis omnis a fide*

¹³ Voir Karel PORTEMAN, *Emblematic Exhibitions (affixiones)...*, op. cit., p. 116-118 ; Renate SCHREIBER, « *Ein galeria nach meinem humor* », op. cit., p. 152-153.

¹⁴ Voir Félix GAFFIOT, *Le grand Gaffiot. Dictionnaire Latin-Français*, 2000, p. 451, s.v. *crux*.

¹⁵ KBR, ms. 20.309, fol. 86v (*pictura*), 87r (poème) et 88v (titre et épigraphe).

¹⁶ Sabine VAN SPRANG, « In the Style of Isabella : Leopold Wilhelm's Victory at the Shooting Contest of the Brussels Crossbowmen in 1651 », communication non publiée prononcée au colloque *No Man's Land. The Twelve Years' Truce and the Unmaking of the Netherlands, 1609-1621* (25 et 26 septembre 2009, Anvers, Hof van Liere, Université d'Anvers).

¹⁷ Nous abordons ce jeu de mots plus amplement dans une publication à paraître : Anne-Emmanuelle CEULEMANS et Grégory EMS, *Musica quid prodest ? L'iconographie musicale dans les emblèmes étudiantins des collèges jésuites de Bruxelles et Courtrai au XVII^e siècle*.

est¹⁸). Ce jeu de mots fonde une analogie entre l'arbalète représentée sur l'image (l'épigraphe se traduit alors : « toute sa force vient de sa corde ») et le sens figuré (et élogieux) auquel l'élève vise, à savoir célébrer Léopold-Guillaume « fort de sa foi en Dieu » (titre : *Ser(enissimo) Leopoldo, fide in Deum forti* ; l'épigraphe se comprend cette fois : « toute sa force vient de sa foi »). Le jeu de mots ne peut donc être ni négligé ni minimisé. Une des solutions serait ici d'être plus vague en traduisant : « toute sa force vient de là ». Le problème est que cette phrase pourrait conduire le lecteur à penser que « de là », c'est « de l'arme » ; or, le poème contraste l'arme (qui ne se suffit pas) à la corde (nécessaire au bon fonctionnement de l'arbalète), tout comme la foi est nécessaire pour remporter la victoire au combat.

Inversement, l'ennemi français privé de foi est comme l'arbalète privée de corde : il devient inoffensif (épigraphe : *Arma quae carent fide / non sunt timenda* : « il ne faut pas craindre les armes auxquelles il manque une corde » ou « il ne faut pas craindre les armes auxquelles il manque la foi¹⁹ »). Il faut constater ici l'échec de la traduction qui au premier vers du poème doit donner deux traductions pour le même mot *fidem* (v. 1 : *Si nec arcus habet fidem nec hostis...* : « Si l'arc n'a pas de corde et l'ennemi pas de foi »). Une solution pourrait être de traduire l'épigraphe par « il ne faut pas craindre les armes auxquelles il manque une partie / l'essentiel ». Cette traduction toutefois est inappropriée car elle manque de clarté et fait perdre la finesse du jeu d'esprit qui se cache dans le texte latin.

Ces exemples montrent l'importance du jeu de mots dans la structure emblématique. Une des solutions proposées par les experts du domaine pour traduire un jeu de mots est, à défaut, de pouvoir le rendre fidèlement, d'en créer un semblable qui produise les mêmes effets que dans la langue de départ²⁰. Or, la nature bimédiale de l'emblème qui mêle intimement texte et image impose d'énormes contraintes et restreint les possibilités d'adaptation du jeu de mots d'une langue à une autre : un sens en effet est figuré sur l'image et l'autre forme le cœur du message que l'élève cherche à faire passer.

Un autre problème tient aux jeux de mots boîteux et en premier lieu les jeux de mots fondés sur des associations qui imposent d'être

¹⁸ KBR, ms. 20.309, fol. 19v-20r.

¹⁹ KBR, ms. 20.309, fol. 44v-45r.

²⁰ Voir Jacqueline HENRY, *La traduction des jeux de mots*, op. cit.

éclaircies. Par exemple, le concours à l'arbalète consistait à devoir abattre un oiseau-cible dénommé en néerlandais *papegay*, c'est-à-dire « perroquet ». Pour le désigner, les élèves utilisent *psittacus* (« perroquet ») mais aussi *gallus*, qui signifie le « coq » aussi bien que « le Français²¹ ». Ce choix de *gallus* n'est évidemment pas anodin : le tir du *papegay* est ici envisagé comme un présage de la future victoire de Léopold-Guillaume sur l'ennemi français (le gouverneur a déjà abattu un *gallus* et il ne lui reste plus qu'à en abattre un second). Ce jeu de mots facile demande un tout petit peu plus de bonne volonté de la part du lecteur, puisqu'il ne va pas de soi d'associer le *papegay* à un coq.

Pire encore, lorsque les sens sur lesquels repose le jeu de mots ne sont pas attestés même si le lecteur devine aisément. C'est le cas pour le mot *arcus*, qui désigne l'arme (arc ou arbalète ; en latin *arcuballista* ou *manuballista*) mais aussi toute une série d'autres objets arqués : « arc-en-ciel », « voûte, arche, arcade », « arc de triomphe », « l'arc zodiacal » autant de sens bien attestés. En revanche, sa portée sémantique extrêmement large n'inclut ni l'arche (arche de Noé ; en latin *arca*) ni l'ancre (en latin *ancora*), que les élèves mettent en rapport avec l'arc mais pour lesquels il existe d'autres mots propres. Ces jeux de mots sont problématiques puisqu'ils ne sont théoriquement pas toujours ni pleinement fonctionnels. Les jeux de mots imposent ici au lecteur (et avec lui, au traducteur) de jouer le jeu car les associations sont quelque peu forcées. Ils sont pourtant nécessaires au bon fonctionnement de l'emblème et aussi pour véhiculer le message politique qui s'y cache. Il faut donc, tout en sachant que le jeu de mots est inapproprié, le mettre en valeur dans la traduction.

Pour conclure cette première partie, il faut souligner le rôle essentiel que joue le traducteur : il ne peut pas se contenter de traduire, car cela ne suffit pas à faire comprendre le texte : qui sait encore que l'ancre est un symbole d'espoir, ou que l'arche de Noé est un symbole d'alliance complémentaire de la présence de l'arc-en-ciel qui représente la paix ? Ces différents sens sont directement convoqués dans les textes et nécessitent d'être explicités pour faire comprendre les jeux d'esprits et la symbolique / sémantique qui se cache dans les emblèmes. Le traducteur est ainsi souvent confronté à de nombreux problèmes, parce qu'aux enjeux langagiers s'ajoutent aussi des enjeux idéologiques. Le traducteur a donc bien un rôle de

²¹ Voir Renate SCHREIBER, « *Ein galerie nach meinem humor* », *op. cit.*, p. 153.

médiateur culturel : il doit faciliter le bond chronologique et culturel qu'impose la lecture d'un genre qui n'est plus en vogue, d'une langue (synthétique) désormais morte mais qui fonctionnait à l'époque comme l'anglais aujourd'hui, et d'une culture symbolique qui peut aujourd'hui troubler et paraître nébuleuse.

Traduction et idéologie : Marie Stuart, enjeu de la polémique

Abordons maintenant le cas des traductions de pamphlets et autres textes polémiques publiés à propos de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse, à la fin du XVI^e siècle : un cas particulièrement « emblématique » (pour ne pas faire de jeu de mots) de la situation de traduction où le traducteur évolue entre texte-source et texte-cible tel un équilibriste sur une corde. L'étude de ce corpus de textes, tous publiés et diffusés suivant plusieurs étapes importantes pour la propagande en faveur de / ou contre la reine d'Écosse, se révèle riche de par la variété des manipulations, conscientes ou inconscientes, du texte par le traducteur, qui, bien davantage qu'un simple intermédiaire, apparaît comme un acteur à part entière de la construction de sens opérée pour le lecteur.

Selon les modifications, parfois très subtiles, opérées dans l'une ou l'autre traduction, c'est un tout autre effet de lecture qui apparaît, en lien avec l'identité du lecteur cible, et / ou du traducteur, ainsi qu'avec le contexte dans lequel celui-ci évolue. On peut considérer que la traduction fait traverser au texte des frontières externes bien réelles – qu'elles soient géopolitiques, linguistiques ou confessionnelles – tout en modifiant en interne les « frontières » inhérentes au texte, par jeu sur le paratexte (ajout ou suppression de dédicace, de préface, de frontispices...). Les traductions ne restent pas systématiquement fidèles à l'environnement idéologique ou confessionnel que celui de leur texte-source. En effet, il arrive que des textes protestants soient traduits pour un lectorat catholique, et ce, à des fins de propagande catholique, ou vice-versa. Dans son livre *Descriptive Translation Studies and beyond*, Gideon Toury propose de considérer les traductions « comme faits de la culture qui les accueille²² ».

À travers cet exposé, nous illustrerons brièvement quelques situations-types de modifications rencontrées dans les textes de ce

²² Gideon TOURY, *Descriptive Translation Studies and beyond*, Philadelphia, John Benjamins, 1995, p. 24. Translations, according to him, must be regarded as "facts of the culture which hosts them".

vaste corpus, tout en tâchant de respecter une progression chronologique dans l'exposition de ces exemples.

Dès son accession au trône d'Écosse en 1561, Marie Stuart a été confrontée à une situation difficile. Souveraine catholique, elle règne sur un pays qui vient d'adopter le Calvinisme presbytérien comme seule religion autorisée en Écosse, sous la houlette de John Knox. Cette cohabitation ne se fit pas sans heurts et rapidement tous les aspects de la vie et du règne de Marie Stuart suscitèrent la controverse parmi les Écossais : sa religion, sa politique matrimoniale, et la funeste réputation dont elle hérita à la suite de la mort de son deuxième mari et de son remariage rapide avec le principal suspect du meurtre. De plus, les écrits polémiques à l'encontre de la reine furent encouragés par les autorités anglaises sous Élisabeth I^{re}, qui, outre le fait qu'elle était opposée à l'instauration d'un pouvoir catholique, craignait que Marie Stuart n'abandonne jamais ses prétentions héréditaires au trône d'Angleterre.

Dans son traité publié en 1569, *A defence of the honour of the right highe, mightye and noble Princesse Marie Quene of Scotlande [...]*, John Leslie, évêque catholique écossais et fervent défenseur de la reine, énumère de manière presque exhaustive les droits de Marie Stuart à la couronne d'Angleterre. Plusieurs traductions de ce traité ont vu le jour, toutes effectuées par Leslie lui-même : traduction partielle en latin en 1580 et du latin à nouveau vers l'anglais en 1584. Or, même dans le cas d'une auto-traduction, plusieurs différences notables entre les éditions du texte sont à noter, qui concernent plus particulièrement l'appareil préfaciel des différentes traductions, ce qui nous permet d'illustrer le rôle important que jouent ces préfaces.

Prenons pour exemple la préface de la nouvelle traduction en anglais du traité, publiée en 1584²³, et qui se base sur une traduction latine du livre datant de 1580, *De illustrium foeminarum*²⁴. Dans cette nouvelle traduction, un passage — absent de l'édition de 1569 — insiste sur l'identité « anglaise » de Marie Stuart et son amour pour le peuple anglais :

²³ John LESLIE, *A Treatise touching the right, title, and interest of the most excellent Princesse Marie, Queene of Scotland, And of the most noble king James, her Graces sonne, to the succession of the Crowne of England [...]* Compiled and published before in latin, and after in Englishe, by the right reverend father in God, Iohn Lesley, Byshop of Rosse, Rouen, G. L'Oyselet, 1584.

²⁴ John LESLIE, *De illustrium foeminarum in repub(lica) administranda, ac ferendis libellus...*, Rhemis, Ioannes Fognaeus, 1580.

Les Anglais ne doivent pas du tout considérer cette reine d'Écosse comme une étrangère : si du moins elle est à considérer en une quelconque façon comme telle. Car Écossais et Anglais sont des chrétiens, habitent la même péninsule et ont la même langue, sans oublier qu'ils sont imprégnés par à peu près les mêmes mœurs, habitudes et lois. Voilà pourquoi, la différence qui sépare Écossais et Anglais n'est nullement viable ici, surtout quand on parle de Madame Marie Reine d'Écosse²⁵.

Dans la version anglaise de 1584, Leslie écrit :

Quant à la noblesse et au peuple d'Angleterre, ceci devrait les pousser à l'aimer, car en elle coule du sang anglais de plusieurs façons [...]. Puisqu'elle démontre [...] tant d'affection pour la nation anglaise [...]. Et que dire maintenant des signes et preuves de sa piété dont elle fait montre en Angleterre, ou de sa courtoisie, de son bon vouloir et de son amour de la nation anglaise²⁶.

Ces deux passages mettent en avant l'appartenance de Marie Stuart à une même nation qui engloberait les peuples anglais et écossais dans une esquisse de ce qui deviendra le Royaume-Uni. Le texte latin met encore davantage l'accent sur la proximité des Anglais et des Écossais, qui partagent, en outre, une même religion. Toutefois, l'emplacement différent de ces deux extraits dans leur texte respectif est, selon moi, significatif au niveau idéologique. Alors que dans l'édition latine, cet extrait est placé dans le corps du texte, il apparaît dans la dédicace de la traduction anglaise, qui est adressée « au sacré et très puissant empereur », désignant à la fois Élisabeth I^{re} et Jacques VI d'Écosse, le fils de Marie Stuart et l'« héritier pressenti » (*heir apparent*) de la couronne anglaise²⁷. Ce glissement de l'extrait vers la préface insiste véritablement sur les

²⁵ « *Talem alienigenam Angli hanc Scotoru(m) / Reginam minime existimare debent : si tamen aliquo modo alienigena censenda sit. Scoti enim & Angli Christiani sunt & eiusde(m) pene insulae incolae eiusde(m)que linguae, necnon iisdem fere moribus, consuetudinibus ac denique legibus imbuti. Itaque haec distantia inter Scotos & Anglos [...] nullo pacto hic congruit : maxime cum de D(omina) Maria Regina Scotiae agitur* » (*ibid.*, fol. 7r-v).

²⁶ John LESLIE, *A Treatise touching the right, title, and interest*, 1584 : "As for the nobilitie and Commons of England, this should move them to love her, that she is come so many wayes of English blood [...]. '... that she was ... so much affected toward the Englishe Nation...' 'What should I report of the signes and tokens of her pietie wiche now she showeth in England, or of her Courtesie, good will and love toward the English Nation."

²⁷ John LESLIE, *A Treatise touching the right (...)*, 1584. "To the sacred and most mightie emperour."

liens filiaux entre Marie Stuart et le futur souverain qui sera amené, après le décès d'Élisabeth I^{re} sans succession, à réunir les couronnes anglaises et écossaises, et de ce fait, à accomplir les visées de sa mère. Il constitue donc un geste stratégique fort de la part de Leslie, traducteur de son propre texte, dont les références initiales très péjoratives à l'encontre de la reine d'Angleterre ont par ailleurs été soigneusement édulcorées.

Les enjeux idéologiques gagnent en intensité au fur et à mesure que le réseau des conspirations ourdies par Marie Stuart depuis sa prison en Angleterre est mis à jour par les agents du gouvernement anglais. Dans ce contexte, la moindre altération apportée au texte par le traducteur produit des effets considérables sur la réception d'un texte par le lecteur. À cet égard, la traduction du compte rendu de l'exécution de Marie Stuart en 1587 fut sans doute la plus chargée idéologiquement de toutes celles qui ont circulé sur la Reine d'Écosse. Deux passages problématiques de ce texte sont abordés ci-dessous.

Tandis que la publication du premier récit d'exécution visait à légitimer la mort de Marie Stuart, présentée comme une traîtresse à la couronne, il fut interdit aux témoins catholiques de la scène de la décapitation de quitter le Royaume durant les six mois qui suivirent les faits ; ce qui n'empêcha pas les catholiques de faire paraître leur propre version des événements en se basant sur le texte-source protestant, en l'amendant de façon à faire passer Marie Stuart pour une martyre. Quelques changements très subtils, opérés à des niveaux hautement symboliques, sont révélateurs de cette démarche.

Le premier point sur lequel les compte rendus protestants et catholiques divergent concerne les conditions de détention de Marie Stuart, maintenue en « résidence surveillée » en Angleterre pendant dix-huit ans. Les récits publiés en allemand précisent que ces conditions de détention étaient plutôt laxistes :

Pour Cologne, nous lisons : « Cette sus-mentionnée reine d'Écosse... fut gardée pendant de longues années en Angleterre en liberté surveillée (littéralement, 'dans un emprisonnement libre' [**in freyer Gefengnuß**²⁸]) ».

²⁸ *Gründliche und Eigentlich, Warhaffte Beschreibung...*, sig. Ai^v. : Diese vorgeschriebene Königin von Schotlandt... ist vor langen Jahren in Engellandt **in freyer Gefengnuß** gehalten worden / [...] ["This previously described Queen of Scotland... has been kept in free imprisonment in England for long years [...]."] (my translation and emphasis)].

Par contre, le compte rendu traduit en néerlandais, imprimé à Anvers (en terre catholique), remplace astucieusement le mot « libre » [« freyer »] par « strict », ce qui bouleverse considérablement l'impression suggérée par la lecture :

[...] Déjà, aussitôt qu'elle fut reconnue, elle fut emmenée prisonnière et placée immédiatement dans un ferme emprisonnement [in strickte ghevanghenisse] avec ses gens dans le château de Fotheringhay, dont les maîtres étaient les Lords Amyas Paulet et Breudeny²⁹.

Ensuite, un second point de discorde entre les traductions intervient à un moment crucial du texte, dans un passage concernant les dernières paroles de la reine d'Écosse. Dans le compte rendu protestant officiel publié par les presses anglaises, il est relaté que Marie Stuart supplie son serviteur, Melville, d'être le témoin de sa mort en tant que « vraie écossaise, vraie française et fidèle à sa religion³⁰ ». En allemand, la traduction (elle aussi protestante) du compte rendu, traduit ce passage assez fidèlement au texte d'origine, en précisant la nature de sa « religion » :

(...) und du Melus solt mein zeuge sein / das ich sterbe eine getrewe Schottische / getrewe Französische/ und eine getrewe Catholische / wie das mein Profession jederzeit gewest (...) ³¹.

La traduction latine, imprimée à Cologne, reproduit ce passage de manière identique :

Fidēlis serve Melvin, ... testis esto, me mori **fidelem Scotam, fidelem Francam, fidelem Catholicam**, uti semper professa sum³².

²⁹ *Waerachtich Verhael...*, sig. Aii.: « [...] al-waer sy terstont bekent ende ghevanghen is geworden / ende selve terstont ghesclt **in strickte ghevanghenisse** met hare compaignie op het casteel ghenamnt Fodringan / waer van de Casteleynen waren de Heeren Ammes Paulet / ende Breudeny [...] »

³⁰ Andrew McLEAN (ed.), *The Execution of Mary Queen of Scots*, p. 18. "[...] but I pray thee', said she, 'carry this message from me that I do die a true woman to my religion and like a true woman of Scotland and France[...]'"

³¹ *Execution oder Todt ...*, sig. Biv.

³² *Mariae Suartae... Supplicium & Mors*, sig A6r-6v.

Ces lignes sont aussi présentes dans la traduction en néerlandais. Cependant, on observe un changement « de taille » :

Devant Melville [...], je vous supplie d'être témoins que je meurs en catholique, fidèle à l'Écosse et à la France [**ick sterve Catholicq/ ghetrou het Schotlandt/ ende Vranckrijc**], comme je l'ai toujours déclaré³³.

La préposition de l'épithète « catholique » en tête de la déclinaison de la triple identité de Marie Stuart, même si elle est très discrète à l'échelle du texte entier, permet au traducteur d'infléchir l'attitude de Marie Stuart face à la mort. En donnant l'impression que la priorité de la reine est de mourir pour sa foi, avant sa patrie, le traducteur catholique ouvre la voie au déferlement de publications martyrologisantes visant à élever la reine d'Écosse en égérie de la cause catholique.

Conclusion

Au cours de cette présentation, nous avons envisagé deux cas distincts. D'une part, celui du traducteur moderne qui, dans sa traduction scientifique, doit rendre compte de tous les sens et rester fidèle au sous-bassement idéologique des textes, qu'à défaut de pouvoir traduire il lui faudra expliciter. D'autre part, nous avons abordé le cas du traducteur de l'époque utilisant un texte contemporain, qu'il traduit en le modifiant pour l'adapter à ses propres idées et à ses propres intentions.

Un élément commun à l'un et l'autre cas est la problématique du non-dit que véhiculent les langues (c'est-à-dire des messages qui ne sont pas formulés clairement ou explicitement, mais qui sont pourtant essentiels dans la lecture du texte, où toutes les potentialités du langage ou des langues sont mobilisées pour faire passer le message). Le risque est toujours grand de mésinterpréter (c'est-à-dire, d'interpréter à l'excès, ou sous-interpréter un aspect du texte qui n'apparaît qu'entre les lignes). Étudier la traduction revient à scruter, tout aussi attentivement qu'un historien du livre, le

³³ *Waerachtich Verhael*, sig. Aiiiiv. : Voorts Melvin 300 begheere ick op u dat ghy wilt wesen ghetuyghe dat **ick sterve Catholicq / ghetrou het Schotlandt / ende Vranckrijc** / waer van ick altijt tot noch toe professie hebbe ghedaen.

« filigrane » du non-dit du texte, qui se devine par transparence entre deux états de texte.

Pour citer cet article :

Grégory EMS et Nathalie HANCISSE, « Traduction et ambiguïté du langage dans le discours politique à l'époque de la première modernité : enjeux idéologiques », *GEMCA : papers in progress*, t. 2, n° 1, 2013, p. 137-151, [En ligne].

URL : http://gemca.fltr.ucl.ac.be/docs/pp/GEMCA_PP_2_2013_1_012.pdf